

DECRET N° 2020/242 DU 30 AVR 2020
portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de
la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC).-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET PARLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2020/016 du 09 janvier 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun ;
- Vu** le décret n° 2020/017 du 09 janvier 2020 portant approbation des statuts de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **BAPOOH LIPOT Robert** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé membre du Conseil d'Administration de la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC) pour un mandat de trois (03) ans renouvelable une fois.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 30 AVR 2020

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,


Paul BIXA

